BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MAI-JUIN 2026

Mot du Maire

Chères Pinoises, chers Pinois,

Je tiens à vous remercier pour votre confiance apportée à la nouvelle équipe municipale lors des élections du 15 mars. Malgré le changement du mode de scrutin pour notre commune, 318 d'entre vous sont venus voter, soit 57%, et 83% des votants nous ont apportés leurs suffrages.

La nouvelle équipe renouvelée aux deux tiers s'est mise en place avec l'élection des adjoints, suivie du choix des commissions pour chaque conseiller. Une nouvelle équipe est donc en place et nous allons pouvoir travailler sur de nouveaux projets pour la commune.

L'équipe a changé, mais nous ne changeons pas les bonnes choses. Je vous attends nombreux pour notre soirée conviviale « Apportez vos couverts » le vendredi 3 juillet au parc de la mairie, avec la présence de Sympathi pour les entrées et les desserts, et du Panier à Pin pour la boisson et le plat.
L'animation musicale sera assurée par « Art Maniak ». Les grillades seront préparées par les conseillers, ce sera l'occasion de les rencontrer.

Le retour des beaux jours est l'occasion de profiter de nos extérieurs dans un esprit de convivialité et de respect de chacun.

David Pasquier

De gauche à droite : Mme Angélique COUTEAU, Mme Marlène ROBERT, M. Sylvain DUBOIS, M. Sébastien POUPART, M. Stéphane GÉRIGNÉ, M. Sylvain MÉNARD, M. David PASQUIER, M. Tristan PELLETIER, Mme Tiffany JACQUES, Mme Claire GALISSON, Mme Laura MARIN LEGRAND, Mme Nathalie GUINGAN, M. Matthieu HOGUET, Mme Mélanie HAREL et M. Thiéfaine REMAUD

SOIRÉE CONVIVIALE GOURMANDE « Apportez vos couverts » - P2

Soirée Conviviale Gourmande

"Apportez vos couverts"

Vendredi 3 juillet 2026 à partir de 19h

ART MANIAK

Restauration et buvette assurées par nos partenaires locaux :

Panier à Pin

Sympathi

AU PARC DE LA MAIRIE

APÉRITIF OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ

Vie municipale

Ouverture de la pêche à l'étang de la Bécassière

La saison de pêche à l'étang de la Bécassière est lancée !
12 pêcheurs étaient présents samedi 4 avril pour l'ouverture, dans une ambiance conviviale avec de belles prises.

Jours d'ouverture :
Avril, mai, juin, septembre et octobre : mercredi, samedi, dimanche et jours fériés
Vacances de printemps, juillet, août et Toussaint : tous les jours
Horaires : du lever au coucher du soleil
Fermeture : 1er novembre
Cartes disponibles à l'année ou à la journée (renseignements en mairie)

Merci aux participants et excellente saison de pêche à tous !

La Municipalité et les anciens combattants de Le Pin - Commémoration du 8 mai 1945

La Municipalité et les anciens combattants ont l'honneur de vous inviter à la **cérémonie commémorative du 8 mai 1945** en hommage à la victoire des Alliés et à la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Rendez-vous le vendredi 8 mai 2026 à 10h45 place de l'Eglise et au Monument aux Morts à 11h00

Fermeture des services

L'Agence Postale Communale sera exceptionnellement fermée au public :

- **Le lundi 1er juin 2026**

La mairie et l'Agence Postale Communale seront exceptionnellement fermées au public :

- **Le samedi 6 juin 2026**

Inscriptions restauration scolaire et accueil périscolaire

Les dossiers d'inscription pour la restauration scolaire et l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2026-2027 sont à retirer en mairie dès à présent et seront à retourner complétés avant le 24 juillet 2026 au secrétariat.

Relevé de décisions

Conseil Municipal du 10 mars 2026

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE ANNÉE 2026

Lors de sa séance du 10 mars 2026, le Conseil Municipal de Le Pin a adopté le budget primitif 2026, reflétant les priorités de la commune pour l'année à venir. Avec un équilibre rigoureux, les dépenses et recettes s'élèvent à :
- 811 748,64 € pour le fonctionnement, couvrant les services publics et les charges courantes ;
- 1 050 918,73 € pour l'investissement, permettant de financer les projets structurants pour la commune.

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT : APPEL DE FONDS 2026

Dans un contexte marqué par les difficultés d'accès au logement pour les ménages les plus modestes, la commune réaffirme son engagement social. Le Conseil Municipal a ainsi décidé de contribuer au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) à hauteur de 319 € pour l'année 2026. Cette participation s'inscrit dans une volonté collective de soutenir les dispositifs départementaux qui aident les familles en situation de précarité à se loger dignement.

Conseil Municipal du 20 mars 2026

Nouvelle Équipe Municipale

Le **20 mars 2026**, le Conseil Municipal de Le Pin a élu son nouveau Maire et ses adjoints.
David PASQUIER a été élu Maire à l'unanimité, succédant à Maxime POUPART. Il sera entouré de quatre adjoints :

- M. Sylvain DUBOIS
- Mme Angélique COUTEAU
- M. Sylvain MÉNARD
- Mme Laura MARIN LEGRAND

Conseil Municipal du 2 avril 2026

Les Commissions Municipales

Lors de la séance du **2 avril 2026**, le Conseil Municipal a mis en place **12 commissions** pour organiser le travail autour des grands enjeux de la commune. Voici leur composition :

1. Finances
Adjoint délégué : Sylvain DUBOIS
Membres : Tiffany JACQUES, Matthieu HOGUET, Marlène ROBERT

2. Matériel
Adjoint délégué : Sylvain DUBOIS
Membres : Stéphane GÉRIGNÉ, Matthieu HOGUET, Thiéfaine REMAUD

3. Marchés à Procédure Adaptée
Adjoint délégué : Sylvain DUBOIS
Membres : Tiffany JACQUES, Marlène ROBERT, Claire GALISSON

4. Enfance/Jeunesse – Affaires Scolaires – Cantine – Périscolaire
Adjoint délégué : Angélique COUTEAU
Membres : Nathalie GUINGAN, Sébastien POUPART, Claire GALISSON

5. Affaires Sociales
Adjoint délégué : Angélique COUTEAU
Membres : Nathalie GUINGAN, Tiffany JACQUES

6. Bâtiments – Patrimoine – Cimetière
Adjoint délégué : Angélique COUTEAU
Membres : Nathalie GUINGAN, Marlène ROBERT, Tristan PELLETIER, Mélanie HAREL

Suite Conseil Municipal du 2 avril 2026

7. Voirie – Urbanisme
Adjoint délégué : Sylvain MÉNARD
Membres : Stéphane GÉRIGNÉ, Thiéfaine REMAUD, Sébastien POUPART, Mélanie HAREL

8. Développement Économique
Adjoint délégué : Sylvain MÉNARD
Membres : Thiéfaine REMAUD, Sébastien POUPART, Claire GALISSON

9. Espaces Verts – Agriculture – Environnement – Équipements Sportifs
Adjoint délégué : Sylvain MÉNARD
Membres : Stéphane GÉRIGNÉ, Matthieu HOGUET, Sébastien POUPART

10. Vie Associative – Culture – Bibliothèque
Adjoint délégué : Laura MARIN LEGRAND
Membres : Nathalie GUINGAN, Marlène ROBERT, Tristan PELLETIER, Mélanie HAREL

11. Animation
Adjoint délégué : Laura MARIN LEGRAND
Membres : Stéphane GÉRIGNÉ, Tiffany JACQUES, Matthieu HOGUET, Claire GALISSON, Tristan PELLETIER

12. Communication – Information
Adjoint délégué : Laura MARIN LEGRAND
Membres : Thiéfaine REMAUD, Marlène ROBERT, Mélanie HAREL

Ces commissions permettent de **répartir les responsabilités** et de **mobiliser les compétences** de chaque élu pour répondre aux besoins de la commune.

Représentation de la Commune
Le Conseil Municipal a désigné ses représentants dans plusieurs instances locales :

- **Territoire d'Énergie 44** : Sylvain MÉNARD (titulaire), Sébastien POUPART (suppléant).
- **ASSIEL** (Association Soins et Soutiens Intercantonales Erdre et Loire) : Angélique COUTEAU (titulaire), Nathalie GUINGAN (suppléante).
- **Erdre et Loire Initiatives** : Angélique COUTEAU (titulaire), Tiffany JACQUES (suppléante).

Retrouvez l'ensemble des décisions du Conseil Municipal sur notre site Internet : https://lepin.fr

CONTACTER LA MAIRIE ET LA POSTE

11, Rue du Sapin 44540 LE PIN
accueil@lepin.fr
02 40 97 02 54
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de : 9h – 12h
Mercredis semaines paires de : 9h – 12h
Samedis semaines impaires de : 9h – 12h
Commune LE PIN - Facebook
https://lepin.fr

Bientôt 16 ans, pensez au recensement

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer obligatoirement dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. La mairie remet alors une attestation de recensement. Le jeune recensé reçoit sa convocation à la journée défense et citoyenneté environ 1 an après la date du recensement en mairie. Si la démarche de recensement est possible jusqu'à 25 ans, un recensement tardif implique une JDC tardive et des difficultés administratives pour les jeunes.
Le recensement doit être effectué auprès de la mairie du lieu de domicile.
Pour accomplir la démarche, le jeune doit se munir de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille.
Il recevra un ordre de convocation lui apportant toutes les précisions nécessaires au plus tard dix jours avant la date JDC fixée, soit par courrier postal soit dans son espace personnel du site https://www.majdc.fr.

Calendrier des manifestations 2026

MAI		
Vendredi 8	Commémoration	U.N.C. / Municipalité
Ven 8 et Sam 9	Concours de pêche au brochet - Étang du Pin	Carp'o Pin
Mercredi 20	Après-midi jeux 8-12 ans	Bibliothèque
JUIN		
Mercredi 10	Les petits lecteurs "Aventures dans la jungle" 10h et 15h	Bibliothèque
Vendredi 12	Assemblée générale	FCVLP
Mercredi 17	Les petits lecteurs "Aventures dans la jungle" 10h	Bibliothèque
Dimanche 21	Pin'tervilles	Foyer des Jeunes
Dimanche 28	Kermesse	APEL / OGEC
JUILLET	Vacances d'été le 04/07	
Vendredi 3	Soirée conviviale gourmande "Apportez vos couverts"	Municipalité
AOÛT		
SEPTEMBRE	Rentrée des élèves le 01/09	
Samedi 5	Marche gourmande - Saint-Sulpice-des-Landes	FCVLP
Dimanche 20	Bœuf au foin	Comité des Fêtes
OCTOBRE	Vacances de la Toussaint du 17/10 au 02/11	
Samedi 3	Oktober PIN'te	Comité des Fêtes / Foyer des Jeunes
Dimanche 11	Marche pour Octobre Rose (soutien de l'Apel, Comité des Fêtes et Foyer des Jeunes)	Municipalité
Samedi 17	Repas des ainés	Municipalité
NOVEMBRE		
Vendredi 6	Concours de palets - Saint-Mars-la-Jaille	FCVLP
Mercredi 11	Commémoration	U.N.C. / Municipalité
Vendredi 13	Assemblée générale	Comité des Fêtes
Samedi 14	Soirée tartiflette	Foyer des Jeunes
DÉCEMBRE	Vacances de Noël du 19/12 au 04/01/2027	
Samedi 12	Goûter de Noël	Municipalité
Dimanche 13	Chorale de Noël	APEL / OGEC

Bibliothèque

Retour sur des évènements passés

Après-midi jeux de société

Une dizaine d'enfants a profité de l'après-midi jeux du 1er avril ! Pas de blagues, mais beaucoup de rigolade et de convivialité lors de ce moment de partage proposé par les bénévoles de la bibliothèque.

Les Petits Lecteurs

Les 3 séances « Plumes et compagnie » des 1er et 8 avril ont rencontré un joli succès, en rassemblant 55 personnes, adultes et enfants confondus, dans un superbe décor qui a sublimé ce thème plein de légèreté.
Un grand merci à nos bénévoles !

****

Les Petits Lecteurs

Les prochains rendez-vous des Petits Lecteurs auront lieu à la bibliothèque :

- **Le mercredi 10 juin à 10h et 15h**
- **Le mercredi 17 juin à 10h**

Une heure de conte sur le thème « Aventures dans la jungle »

Animation gratuite, sur inscription uniquement au 02.40.97.37.26 ou en ligne sur bibliofil.pays-ancenis.com

****

Les après-midi jeux

Les bénévoles de la bibliothèque organisent un après-midi jeux de société **8-12 ans** à la bibliothèque **de 15h30 à 17h30** :

- **Le mercredi 20 mai**

Animation gratuite, sur inscription sur bibliofil.pays-ancenis.com

Association des Jeunes du Pin - Pin'tervilles

APEL - Kermesse de l'école

Communiqués extérieurs

Association Foyer Richebourg - Présentation de l'association

La fusion du Foyer Richebourg avec la Fondation Perce-Neige le 1er janvier 2026 a clôturé l'association qui gérait cet établissement d'accueil aux personnes "autrement capables ».

Une nouvelle association des familles et amis du Foyer Richebourg est créée pour soutenir et aider au financement des projets d'animation, de sorties, aménagements matériels et autres.

Elle souhaite favoriser l'épanouissement des résidents accueillis et se compose de 11 membres dont Jean-Paul Poupart est le président.
A ses côtés : Annick Belleil, Mariette Harel, Marie-Claude Labbé, Isabelle Lardeux, Isabelle Mahot, Anne-Christine Gaudin, Jean-Pierre Guyot, Lucien Talourd, Denis Vaslin et Bruno Blanchard.

L'adhésion pour un an est de 10,00 € et permettra notamment d'être convié à l'assemblée générale qui aura lieu à Vritz le 21 septembre ainsi que de participer en tant que bénévole aux différentes manifestations organisées.

Pour toute information de demande d'adhésion, merci de nous contacter par mail : asso.richebourg@gmail.com

Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent adhérer à cette association et elles seront les bienvenues !

Raid Loire en famille : nouvelle édition !

Organisé par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) et le Département de Loire-Atlantique, Raid Loire en famille revient cette année le dimanche 7 juin 2026. Pour sa 13e édition, l'événement aura lieu à Oudon !

Les équipes, composées de deux personnes, un adulte et un enfant*, partent à la journée, à l'assaut des épreuves : canoë sur la Loire, course d'orientation, escalade, tir à l'arc, VTT… Raid Loire en famille propose un programme d'activités riche, concocté en partenariat avec le Plein Air Ancenien Canoë-Kayak (PAACK), les structures locales et la commune d'Oudon. Un bon cocktail pour découvrir l'environnement et le patrimoine local !

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 29 mai sur le site internet de la COMPA : pays-ancenis.com

*Enfant à partir de 8 ans sachant nager.

Informations pratiques :
Rendez-vous le dimanche 7 juin à 8h30 au complexe sportif Jean Mathelier à Oudon, pour un départ à 9h30. Fin des épreuves vers 16h30. Tarif : 10 € par équipe.

©COMPA

LPO Loire-Atlantique - Nos haies sont des refuges, ne les taillons pas entre Mars et Août

Si tailler des haies situées dans et le long de parcelles agricoles est interdit entre le 16 mars et le 15 août, la plupart des oiseaux de jardin niche de début mars à fin août.
La Ligue pour la Protection des Oiseaux rappelle qu'arbres et haies offrent une protection à certaines espèces venant y faire leur nid. Il est donc nécessaire d'effectuer les travaux de taille en dehors de la période de nidification.
Les branches autant que les pieds de haies abritent des oiseaux nicheurs, ainsi que de nombreux insectes et une flore variée.
Les travaux bruyants, comme le broyage, amènent l'oiseau à abandonner la couvaison, sont également à éviter à proximité des haies dans cette période. Une taille ponctuelle, nécessaire pour certains arbustes, pourra se faire au sécateur.
Ensemble préservons et favorisons la biodiversité : Merci !